

Merci de votre mobilisation ... continuons !



Vous êtes très nombreux (le mouvement continue) à répondre à l'appel des Missionnaires de « La Société des Prêtres de Saint-Jacques » pour l'aide au Peuple Haïtien. Dans le diocèse de Créteil nous sommes quatre prêtres présents, à Sucy-en-Brie, Vincennes et Chevilly Larue. (Deux Haïtiens, un Brésilien et un Français) (Plusieurs séminaristes ont fait des séjours d'immersion pastoral)

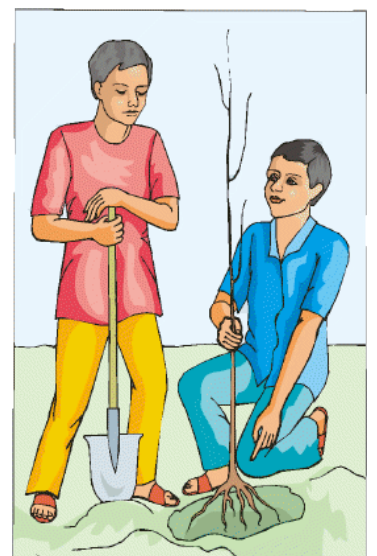
Nous restons en permanence en contact avec nos confrères Haïtiens et Français qui sont sur le terrain, à Port au Prince et en province. Les dégâts sont considérables, vous avez tous

pu le constater à partir de ce que nous présentent les médias. Au-delà des images, c'est la détresse d'un peuple, la souffrance terrible des familles des uns et des autres. Je pense que chaque famille compte ses morts, il en est de même des familles religieuses et diocésaines : l'Archevêque de Port au Prince, Monseigneur Joseph Serge MIOT a succombé sous les décombres de l'archevêché. On est toujours sans nouvelle de son vicaire général. Un groupe important de séminaristes a succombé sous les ruines des séminaires ; il faudra les reconstruire totalement.

Merci pour votre solidarité, votre amitié, vos prières. Les Haïtiens sont très sensibles à cette immense générosité à leur égard, aux encouragements multiples et divers

Dans l'immédiat **c'est l'urgence**, puis peu à peu il **faudra s'organiser sur le long terme** pour rebâtir, sur des bases solides, l'affaire des professionnels sérieux et compétents et honnêtes

De nombreux étudiants travaillent avec notre confrère, le Père André, aumônier des étudiants à Port au Prince, pour secourir les nombreux blessés dans l'immédiat. Nous pouvons constater là bas une générosité magnifique de la part des jeunes. Le Père Michel... est resté malgré les destructions avec la population de Saint-Antoine, il lutte avec la population pour remonter ce qui peut encore l'être. Le centre des enfants des rues est inhabitable actuellement, tous les enfants sont saints et saufs, accueillis dans notre maison Régionale, elle-même inhabitable, mais il y a de la place dans la cour, avec les blessés, sous des bâches.



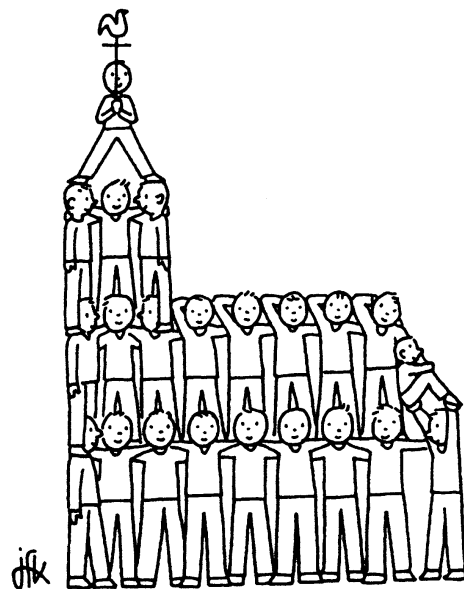
Merci pour vos nombreuses prières, n'oublions pas que Notre Dieu marche avec ceux qui souffrent et qui luttent, qui pleurent, mais aussi qui espèrent.

Père Pierre LE BELLER spsj.

Soutenons l'action des Pères : Aidons Haïti

La paroisse Sainte Colombe a une attache particulière avec Haïti, nombre des séminaristes passés en notre ville sont originaires de ce pays. Nous devons continuer nos efforts et apporter notre aide, les besoins sont immenses ... Comme vous avez pu l'entendre ou le voir lors des informations télévisées, le lire au fil des journaux, la situation humaine dans la région, la vie dans les décombres et dans les rues après ce tremblement de terre est très difficile et les actions humanitaires et de sauvetages paraissent toujours trop longues à se remettre en place ...

Mais grâce à votre aide spirituelle ici, mais surtout financière pour là-bas les Pères de St Jacques pourront apporter une aide de proximités aux populations les plus dans le besoin. Vos dons seront utilisés au mieux des besoins des habitants de l'île.



Faites parvenir vos dons à la **Paroisse Sainte-Colombe** au **3 rue Jaume 94550 Chevilly-Larue** qui transmettra aux Pères de Saint Jacques ...

Chèques à l'ordre de la « **Procure des Prêtres de Saint-Jacques** » avec la mention « **séisme d'Haïti** » sur l'enveloppe.

Dès que nous auront d'autres nouvelles, nous vous tiendrons au courant ...

J'aide Haïti

Mme / M. :

Demeurant :

Tél : Courriel :

souhaite(nt) participer à l'aide apportée par les **Pères de St Jacques** à Haïti et fait (font) un don de soutien de Euros.

Votre don entre dans le cadre des réductions d'impôts : Depuis le 1er janvier 2005, 66% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu - dans la limite de 20% du revenu imposable - et sera de plus très utile à ceux qui en ont besoin. Ainsi :

Pour un don supérieur à 50 euros - un reçu fiscal peut être adressé contre une enveloppe timbrée à votre nom

Date : Signature :